

**Compte-rendu de ma rencontre avec une personne engagée dans une action collective : Le logement**

Données factuelles sur la personne interviewée :

- Nom fictif : M. St-Laurent
- Sexe : Masculin
- Âge : environ 40 ans
- Origine ethnique : Québécois

Analyse des mouvements sociaux et intervention collective en travail social

TRS 5040 / gr :20

Travail présenté à M. Jean-François René

Par

Mariepier Bourdon (BOUM04538407)

## Compte-rendu de l'entrevue

### Historique de l'engagement actuel

L'engagement social dans l'organisation collective a commencé, pour le militant rencontré, dans le mouvement étudiant lors de son entrée au cégep. Il affirme s'être tout de suite impliqué dans l'association et dans le journal étudiant alors qu'il avait 16 ans. Ensuite, les affaires se sont enchaînées. Il est rapidement devenu président de l'association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, la principale organisation pan québécoise étudiante. Puis, il est rentré à l'université où il a milité à la Presse Étudiante du Québec qui est l'association des journaux étudiants du Québec. Mais il n'aimait pas l'université et a quitté. Il était, à ce moment, également militant dans une organisation qui s'appelle le Regroupement Autonome des Jeunes. Ils ont lancé une grande campagne pour un revenu décent pour les jeunes. À cette époque, les personnes de moins de 30 ans recevaient un montant d'aide sociale réduit soit 139\$/mois comparativement à 330\$/mois pour les 30 ans et plus. Par la suite, il a trouvé son premier emploi dans une organisation à caractère social. Le contrat d'embauche était d'organiser une campagne de solidarité contre l'apartheid qui a duré plusieurs années. Cette expérience de travail lui a apporté un contact constant avec les organisations communautaires locales. Puis, pour M. St-Laurent, le travail en solidarité internationale est passé de la lutte contre l'apartheid à la lutte plus large du développement international. Aussi, il a participé au développement d'une organisation qui s'appelle Alternative, jusqu'au début des années 2001. Maintenant, il travaille comme coordonnateur, au comité logement.

### Fonctions actuelles

En tant que coordonnateur du comité logement, M. St-Laurent doit faire en sorte d'opérationnaliser l'ensemble des activités et de supporter l'équipe de travail. Il doit s'assurer que les intérêts des membres sont servis par les employés. À cet effet, il affirme que les mandats de l'organisme sont décidés par les instances démocratiques de l'organisation soit le conseil d'administration, les assemblées générales et les membres. « Les salariés ont un rôle qui est difficile à assumer pour les bénévoles, mais il y a moyen de collectiviser, de rendre les décisions et les processus le plus inclusif possible ».

Suite aux décisions prises, son travail est de voir à ce que les membres de l'équipe assurent le suivi des mandats donnés par le conseil d'administration et les assemblées générales.

Il doit voir en fonction des ressources humaines qui est le plus habilité à accomplir une tâche ou une autre. Si les choses ne vont pas dans le bon sens, il peut faire une intervention avec l'employé concerné. Pour M. St-Laurent, il est important d'exercer ce rôle de manière la moins coercitive possible.

Au niveau du conseil d'administration (CA), il doit offrir son support dans la gestion des ressources humaines en ramenant l'information de manière claire et précise. Ainsi, le conseil est avisé si quelque chose ne va pas bien dans l'équipe. Les membres du CA sont alors en mesure de prendre la décision qui correspond le plus à leurs valeurs, leurs ambitions, leurs intentions et leurs perspectives. M. St-Laurent occupe ainsi un rôle de clarificateur, de synthétiseur et de vulgarisateur afin que les gens soient capables de bien comprendre les enjeux et les choix qui s'offrent à eux tant au niveau des actions et des mandats que de la gestion interne de l'organisme.

Puis, il a pour fonction d'entretenir les contacts avec les fonctionnaires et les bailleurs de fonds, d'assurer une expertise particulière en droit du logement et de négocier les projets de développement de logements sociaux. Enfin, il mentionne l'importance de motiver les salariés et les membres qui vivent des situations parfois difficiles.

### Raisons de s'impliquer

M. St-Laurent affirme qu'il serait difficile, pour lui, d'occuper un autre type d'emploi. Il trouve que l'organisation sociale dans laquelle on vit est profondément injuste, très inefficace et polluante. Elle force, selon lui, beaucoup de gens à vivre dans la grande pauvreté. En travaillant à l'international, il a vu des gens mourir de faim et des guerres qu'il considère inutiles et ridicules. « Ça m'écœure de voir que sans aucune raison valable et raisonnable, il y a des gens qui en exploitent d'autres. Sans aucune raison valable et raisonnable, on se permet de cracher sur des communautés entières... une série de choses qui me semblent inadmissibles. Faire d'autres choses que de travailler à ça, je trouverais ça difficile. »

Il affirme l'importance d'avoir un emploi qui lui permet d'être en harmonie avec ses perceptions et ses principes. L'implication de M. St-Laurent lui apporte le fait de pouvoir se coucher le soir sans être angoissé. « J'ai pas à dire j'ai fait tel et tel compromis parce que la vie nous donne pas le choix... pis je fais quelque chose qui vaut la peine ». Selon M. St-Laurent, certaines personnes pensent qu'elles n'ont pas le choix, mais il se permet d'en douter.

### Impacts de l'implication sur la vie personnelle

M. St-Laurent affirme que son entourage est composé de gens qui partagent dans l'ensemble les mêmes convictions que lui. À cet effet, il mentionne que sa conjointe travaille dans une organisation communautaire semblable au comité logement. Ils ont deux filles, maintenant adultes, à qui ils ont tenté de partager leurs valeurs. Il entretient de bons contacts avec le reste de sa famille malgré des divergences d'opinion parfois présentes.

Évidemment, l'implication dans l'action collective n'est pas l'emploi le plus payant, mais M. St-Laurent considère que ses besoins matériels et fondamentaux sont largement satisfaits et c'est ce qui lui importe. « Je suis pas riche. J'ai pas d'auto, pas de piscine... Moi je trouve que c'est très bien. Si mes besoins fondamentaux étaient pas satisfaits, je serais peut-être plus angoissé. »

### Lien entre l'engagement actuel et passé

M. St-Laurent a l'impression de faire la même chose que dans ses engagements collectifs passés même si la cause est différente. Il y a cependant une différence. Il affirme qu'avant il n'aurait peut-être pas été coordonnateur. L'expérience acquise par les implications antérieures lui permet, dans son rôle actuel, d'éviter certaines situations indésirables et ainsi d'agir comme guide. « J'ai fait du travail de défense des droits individuels, de formation, d'administration, de levée de fonds et d'organisation communautaire à différents niveaux ». Ainsi, ces différentes expériences lui permettent de faire des commentaires aux différents employés avec qui il travaille. Pour M. St-Laurent, le lien entre les implications est qu'avant de jouer le rôle de coordination, il a joué le rôle du terrain.

### Compréhension des problèmes spécifiques au logement

Selon M. St-Laurent, il y a deux grands problèmes dans la question du logement sur le marché privé actuellement. Le premier est que le logement dans notre société est perçu comme une marchandise. Les gens investissent dans le secteur immobilier. « Il s'en fout que les gens à qui il vend son produit ça réponde à leurs besoins ou pas, ça corresponde à leurs moyens ou pas. » Le but est de vendre au plus haut prix possible. Le logement n'est pas perçu comme un besoin ou

un droit qu'on peut réclamer légitimement. La charte des droits de la personne au Québec, ne contient pas le droit à l'habitation. Au Québec, ce n'est pas un droit d'avoir un logement.

Le second problème, mentionné par M. St-Laurent, est la discrimination systématique dans l'attribution des loyers contre les gens des communautés culturelles, les femmes et les familles. Ces trois types de discrimination se recourent. Ainsi, « si t'es une femme noire monoparentale sans emploi ça va très mal », dit M. St-Laurent. Ce que les marchands de logements recherchent c'est des clients qui ont une grosse capacité de payer. « Ils rêvent d'avoir un couple de jeunes professionnels qui va payer 800\$ pour son logement ». Plus tu « t'éloignes de ça moins t'as de chance qu'ils veuillent te louer ton logement parce qu'ils se disent, peut être que cette personne là ne me payera pas ».

Selon le militant, il faut régler ces problèmes à la source. Pour ce faire, il est important de convaincre les gens de la pertinence de s'associer entre eux et d'agir collectivement. « Régler le problème à la source, dans le domaine du logement, c'est pas juste construire plus de logements sociaux. C'est dans la démarche de faire en sorte que les 700 membres assument un rôle social. » M. St-Laurent affirme avec conviction qu'en s'associant, les gens peuvent influencer les gouvernements des différents paliers, bloquer ou proposer un projet, changer une loi ou un cadre réglementaire créant ainsi un impact. En occupant un espace social et politique, les décideurs ne peuvent plus agir « comme si tu n'existais pas ».

### Résultats des actions

En 30 ans d'existence, le comité logement est à l'origine de la construction de plus de 3000 logements. Au moment où on se parle, il y a 1200 ménages qui sont inscrits sur la liste de requérants. Ça veut dire qu'au rythme où on les construit, on en a pour 12 ans avant de trouver un logement à tout le monde. Au niveau des lois et des règlements, le comité logement a gagné l'an passé l'interdiction de convertir les logements du quartier en condos. Puis, il y a quelques années, la ville a adopté ce qu'on appelle le code du logement.

Au niveau plus spécifique du comité logement lui-même, les gains sont multiples. Quand M. St-Laurent est arrivé, en tant que coordonnateur il y a quatre ans, l'association ne comptait pas tout à fait 100 membres comparativement à 700 aujourd'hui. La liste de requérants du comité avait 200 quelques noms. Elle en contient actuellement 1200. Le comité publiait juste son petit journal

quatre fois par année. Chaque année, il publie maintenant 300 à 400 pages de documentation. Enfin, le comité possède maintenant un site Web.

M. St-Laurent se réjouit de la participation, de l'implication et de la prise en charge des citoyens. « Le niveau de participation pour moi est un très bon indicateur du niveau d'adhésion... on doit être plus nombreux » À la dernière assemblée générale au mois de septembre, il y avait 200 personnes. Deux fois par mois, le comité fait une assemblée, à chaque fois entre 60 et 150 personnes sont présentes selon le sujet. Chaque événement est relié à un comité d'organisation. Le niveau de participation et d'implication plus élevé a pour conséquence que les projets, sur lesquels le comité veut s'attaquer aujourd'hui, sont plus importants. « On est capable par exemple, d'obtenir du financement pour faire des campagnes d'information plus vastes, parler à plus de monde pour être capable de construire plus de logements sociaux. On a plus de poids quand vient le temps de négocier et ainsi de suite ».

#### Solutions et pistes d'action pour le futur

Le coordonnateur du comité logement envisage différentes pistes d'action pour le futur par rapport au logement. Il y a d'abord l'enjeu fondamental de changer la perception du logement de marchandise à droit. Selon M. St-Laurent, il y a moyen de faire des pressions pour que même dans le cadre de marchandise, il y ait des mesures de médiation de la situation. Par exemple, le dépôt systématique des baux serait très facile. Il y aurait alors un registre comme pour les automobiles. La loi de la régie du logement définit une grille pour calculer les hausses de loyer. Ce que le gouvernement aurait à faire, c'est de prendre les données qui sont déjà en sa possession et de les appliquer à la grille de calcul de la régie afin de connaître le prix des hausses de loyer.

L'autre chose sur laquelle M. St-Laurent veut travailler, c'est le développement du logement social qui inclut les HLM, les coopératives d'habitation et les OSBL d'habitation. Actuellement, au Québec, environ 10% des logements sont de type logement social. Ils produisent des conséquences sur le marché privé en créant une compétition. « Ces logements là maintiennent normalement une pression à la baisse sur le prix des loyers et à la hausse sur la qualité de l'entretien ».

M. St-Laurent voudrait enfin, qu'il y ait un règlement qui dise « premier arrivé, premier servi ». C'est-à-dire que quand un logement est annoncé, le propriétaire n'aurait pas le droit de

refuser de le louer à quelqu'un pour une autre raison que l'évaluation de sa solvabilité. « Même quand ils demandent ton dossier de crédit, ça n'a rien à voir. Peut-être que j'ai pas payé Master Card parce que moi je préfère payer mon loyer. » La seule chose qui compterait c'est que la personne paye son loyer régulièrement depuis un certain temps.

### Compréhension de la société d'aujourd'hui

Selon M. St-Laurent, le message qui est transmis dans la société c'est qu'on est tous seul et que c'est correct comme ça. Les relations entre l'individu et l'État, les institutions, les entreprises, les organisations, son propriétaire, son patron, sont présentées comme des relations d'égalité. La capacité individuelle de réagir et de « dealer » d'égal à égal, face à ces structures collectives est fictive. Cette situation provoque un rapport de domination. M. St-Laurent affirme que le défi est de réussir à collectiviser la réponse et de briser l'isolement des individus.

De plus, on essaie de tout marchandiser y compris le vivant avec les brevets sur les plantes, les animaux, les OGM. Le secteur privé exerce une pression afin de contrôler de plus tous les aspects de la vie des gens. M. St-Laurent s'oppose à cette pression affirmant que « d'autres choses qui fonctionnent. Y a plein de domaines où l'entraide, l'échange, le partage, les valeurs spirituelles, existent en dehors du marché ». Le discours dominant actuel ignore tous ces aspects. « La seule chose qui semble être le modèle positif reconnu, c'est celui de la marchandisation de tout. Moi je conteste ça. »

### Place occupée par l'engagement dans la société

M. St-Laurent pense que s'il n'y avait pas d'engagement social et d'action volontaire, ce serait le chaos. « Si demain, tout était transformé en marchandise, tout s'arrêterait. Le système arriverait à une logique où plus rien ne fonctionnerait parce que tout devrait être négocié à chaque étape en échange d'argent. » Ainsi, il pense qu'il est essentiel pour le fonctionnement de la société que la sphère sociale soit importante. Les relations inter-individus sont à la base du fait qu'on existe comme société. Dans le champ politique et social, l'engagement occupe donc une place plus grande que ce qu'on peut y accorder, dit-il. « Au bout de la ligne, ces structures là font que la société marche. » La place occupée est donc centrale.

## Rôle de l'action collective, des mouvements sociaux et des associations

Pour M. St-Laurent, le rôle de l'action collective est essentiellement de représenter les intérêts d'un secteur par exemple, les locataires. L'action doit ainsi mettre en valeur les droits et les intérêts de ce secteur de la population. C'est aussi, pour les individus qui en font partie, la possibilité de prendre part à la société. « Les gens qui font partie de ces associations là deviennent, par leur participation, des éléments actifs de la société. » Les actions occupent donc un rôle d'accueil et d'intégration des individus dans le fonctionnement social que d'autres structures ont joué autrefois. « Avant, à l'échelle du village ou même du quartier, c'est beaucoup à travers l'église et ses structures sociales à elle que ça se passait ». La structure familiale était aussi plus importante. Maintenant, il y a moins de membres dans les familles et son rôle est moins central qu'auparavant. En résumé, M. St-Laurent pense qu'il y a une augmentation du rôle des organisations sociales, des associations et du mouvement communautaire qui prend l'espace qui a été abandonné par l'église et la famille. Elle joue donc le rôle de lieu de rencontre, d'échange et d'intégration communautaire.

### **Liens analytiques**

#### Liens entre l'entrevue réalisée et les caractéristiques de la société

Suite à l'entrevue réalisée, il m'est possible d'établir des liens théoriques entre les caractéristiques de la société actuelle, le mouvement altermondialiste et les propos tenus par M. St-Laurent.

Nous vivons, actuellement, dans une société post-industrielle (cours 2). Les principales caractéristiques de celle-ci sont l'individualisme et la consommation. Ainsi, le marché et l'acquisition de biens occupent une place importante. Tel que mentionné précédemment, M. St-Laurent déplore cette marchandisation omniprésente au niveau du logement. Les relations sociales sont traversées par des rapports de domination et d'inclusion/exclusion. La discrimination abordée par le coordonnateur du comité logement en fait partie. D'un côté, on retrouve les diverses institutions et les groupes protégés qui détiennent le pouvoir. De l'autre côté, se situent les personnes pauvres, les exclus, les marginaux, les désaffiliés, les consommateurs. La société civile occupe un rôle de médiation entre ces deux pôles. S'insérant dans cette dynamique,



les mouvements sociaux des années 1990-2000 possèdent des caractéristiques particulières. Ainsi, les affrontements portent souvent sur des enjeux globaux tels la pauvreté et les besoins humanitaires. Morin, Motta et Ciurana (2003), mentionnent les conséquences néfastes de la monétarisation qui nécessite de disposer de sommes d'argent afin de survivre. Malheureusement, « la course à la croissance se fait au prix de la dégradation de la qualité de vie »<sup>1</sup>. Tel qu'affirmé par M. St-Laurent, l'accès au logement dépend de la situation financière des individus et n'est pas perçu comme un droit. Une importance est également accordée au sujet en tant qu'acteur. Ceux-ci peuvent « contribuer à reconstruire des espaces politiques, peser pour qu'existent des lieux de régulation économique, ou pour que se développent une justice ou un droit »<sup>2</sup>. Le militant rencontré est également de cet avis. Enfin, les actions prennent forme dans une proximité au niveau local et dans les réseaux.

Aussi, il est possible d'établir des liens entre le discours de M. St-Laurent et le mouvement altermondialiste (cours 10). Ce mouvement est une réaction à la mondialisation qui déploie la puissance des entreprises en dehors d'une dynamique de régulation (État-Providence) pour le bien d'une minorité dominante. Dans cette perspective, et considérant l'analyse faite par M. St-Laurent par rapport à la problématique du logement, il m'est possible d'affirmer que ce dernier se joint au mouvement altermondialiste en réagissant à la mondialisation. Il veut ainsi ébranler les décisions et les orientations propres à la logique néo-libérale, en proposant et en développant des alternatives à différents niveaux, en renforçant la société civile et en favorisant l'émergence d'un nouveau rapport à l'économique. Selon Zeigler (2002), trois convictions sont typiques à ce mouvement. D'abord, les altermondialistes affirment la nécessité d'instaurer la démocratie de base partout dans le monde et dans tous les domaines de la vie collective. Ensuite, ils refusent les inégalités sociales entre les individus en lien avec les générations, le sexe, les classes sociales, les peuples ou les continents. Enfin, ils prônent la préservation de la nature, de l'air, de l'eau, de l'environnement sanitaire et psychologique des êtres humains. C'est dans cette vision de l'altermondialisme que le comité logement effectue des actions pour les droits humains au niveau local. La place du sujet (cours 10) est alors de trouver un espace en tant qu'acteur social.

---

<sup>1</sup> E. Morin, R. Motta, E-R. Ciurana (2003). *Éduquer pour l'ère planétaire*, Paris, Éditions Balland, p.115

<sup>2</sup> Michel Wieviorka (2003). « Mouvements et anti-mouvements sociaux de demain ». In *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, sous la direction de Pierre Cours-Salies et Michel Vakalouskis, Paris, Presses universitaires de France. p.50

## Liens avec les enjeux qui traversent les pratiques actuelles

Des liens théoriques sont aussi présents, dans les propos de M. St-Laurent, au niveau des enjeux qui traversent les pratiques actuelles. Ainsi, la place de l’empowerment et celle de l’engagement sont des thèmes qui ont été récurrents tout au long de l’entretien.

L’empowerment individuel et collectif est important dans l’action face aux formes actuelles de domination (cours 3). Ce rapport inégalitaire comporte plusieurs dimensions telles la précarité économique; la mutation des modèles de référence quant aux repères et aux normes molles, voire absentes et au modèle global de consommation; le faible pouvoir d’agir, car difficile à atteindre. Ces trois aspects sont ressortis des propos de M. St-Laurent. Ainsi, il affirme la nécessité de rechercher l’agir avec d’autres face à ce rapport de domination. L’engagement permet, selon lui, de lutter contre la précarité économique source de discrimination dans l’accès au logement. Dans la société actuelle, cet engagement a pour rôle de substituer au délaissement des repères et des normes autrefois transmises par l’Église et la famille. Pour déconstruire ce rapport, il faut trouver des réponses collectives aux déficits collectifs qui reconnaissent les causes structurelles du problème et qui travaillent à renforcer le pouvoir d’action des personnes et des communautés tant en termes de processus que de résultats.

L’intervention dans une perspective collective consiste donc à rejoindre plus largement les personnes concernées par le problème, en leur offrant des solutions qui les interpellent collectivement et en vulgarisant les enjeux. Pour ce faire, il faut favoriser la participation et la prise en charge citoyenne. Il est important de passer du « je », au « nous », puis au « ensemble ». Selon Panet-Raymond, Rouffignat et Dubois (2002), « le défi est de passer du stade de consommatrices et clientes à celui de participantes, puis de citoyenne à travers une vie associative qui soutient ce passage »<sup>3</sup>. Plusieurs pratiques directes peuvent être effectuées auprès de la population afin de favoriser l’empowerment (cours 3). Par exemple, l’information, la sensibilisation, la conscientisation, la mobilisation, les revendications et les actions directes sont autant de moyens qu’il est possible de mettre en œuvre. La plupart de ces pratiques ont été abordées lors de l’entretien de façon plus ou moins détaillée. Par contre, il est possible d’affirmer qu’elles sont toutes présentes au sein du comité logement.

---

<sup>3</sup> Jean Panet-Raymond, Joël Rouffignat, et L. Dubois (2002). « Le bénévolat comme passage vers le développement social », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 15 no 2, p.104-119.

La notion d'engagement est également présente dans les propos de M. St-Laurent. Ce concept comporte plusieurs balises (cours 9). L'engagement peut être originaire de la personne qui est touchée par un sentiment d'injustice pour soi et pour les autres. Une étude portant sur l'engagement politique des jeunes femmes au Québec, démontre que « le moteur de leur pouvoir d'agir est avant tout les convictions qu'elles ont, la cause à laquelle elles croient ». <sup>4</sup> Cet aspect est présent dans le discours de M. St-Laurent en ce qui a trait aux raisons de s'impliquer. Il affirme que s'il ne s'engageait pas en tant qu'acteur social, il ne se sentirait pas bien allant ainsi à l'encontre de ses principes et des injustices dont il est conscient. Aussi, cette étude révèle que la citoyenneté a, pour les femmes rencontrées, une dimension plus participative que juridique. Ainsi, la citoyenneté n'est pas perçue comme un état mais plutôt comme une action. Le besoin d'engagement peut aussi provenir de valeurs ou de la vision de la société, des besoins (par exemple : offrir de l'aide, être ensemble, se solidariser...) ou encore des intérêts à régler des problèmes concrets.

L'engagement militant occupe deux principales fonctions dans la société premièrement celle de démocratisation, ensuite celle du changement social et de l'innovation (cours 9). M. St-Laurent a nommé ces deux fonctions, la seconde étant énoncée de manière plus explicite. La première bien que nommée de façon moins formelle est demeurée présente dans les différents thèmes abordés. Ainsi, les manières de s'organiser, de se réunir, de décider ensemble, sont tout aussi importantes que le cahier des revendications. Lors de l'entrevue, les actions concrètes du comité logement ont été peu abordées. M. St-Laurent a plutôt mis l'emphase sur les niveaux d'actions, les revendications et le fonctionnement interne du comité logement. Nous pouvons, par contre, supposer qu'à travers les différentes actions et activités du comité logement une place est laissée aux participants « pour verbaliser sa situation, briser l'isolement, apprendre à écouter les autres, mettre au jour des logiques plus structurelles, liées aux rapports sociaux, décider d'actions qui feraient tourner le vent ». <sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Anne Quénart et Julie Jacques (2001). « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société ». *Lien social et politiques*, p. 72

<sup>5</sup> Jocelyne Lamoureux (2004) : « On est des entêtés. Pensez pas nous épuiser ». *Lien social et politiques*. p.33